

Fiche expérience Accessibilité dans les Parcs naturels régionaux PNR Alpilles : Projet d'actions concertées PNR PACA

Contexte :

Le Parc naturel régional des Alpilles s'étend sur un territoire de 50 000 hectares sculpté par la nature et façonné par les hommes. 68 000 habitants des 16 communes se partagent ce territoire. Le CRT PACA s'engage dans la promotion d'un tourisme durable par des actions comme la mise en ligne un blog dédié au tourisme responsable à travers et en lien avec les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de la Camargue, du Luberon, du Queyras, du Verdon et des Préalpes d'Azur.

Objectif :

PNR Alpilles :

- Réduire les nuisances environnementales liées aux transports polluants et émission de gaz à effet de serre
- Rendre le territoire du Parc des Alpilles attractif sans voiture : faire venir les touristes sans voiture individuelle et leur proposer une offre de découverte du territoire.

CRT PACA :

- Faire des vacances pour tous, une réalité partagée.

Descriptif :

Développer et coordonner des infrastructures et des services d'écomobilité pour le secteur touristique, qui bénéficieront aussi aux habitants.

Résultats :

- État des lieux de l'existant en matière d'infrastructures, d'offres de services de transports (public et privées), de pratiques et d'attentes de touristes, des habitants et des élus locaux.
- Mise en place d'une stratégie et programmer des actions opérationnelles pour réduire l'impact des transports des visiteurs et des habitants en favorisant l'intermodalité et la circulation douce.
- Aménagement du village de Baux en Provence grâce à un circuit adapté aux déficients visuels et des services dédiés.
- Schéma de fréquentation en espace naturels pour la gestion des conflits d'usage.

Portage :

CRT PACA et PNR Alpilles

Partenaires :

Contacts :

Virginie Brunet Carbonero, PNR Alpilles

CRT PACA

Coût :

NC

Financements :

NC

Intérêt et limite de l'expérience :

Pour le moment pas de recul sur cette mutualisation autour du tourisme durable

Mots-clés : Étude – Plan Local Énergie – Écomobilité – Aménagement village – CRT PACA – PNR Alpilles

Fiche expérience Accessibilité dans les Parcs naturels régionaux

PNR Alpilles : Projet d'actions concertées PNR PACA

Mots-clés :

Sensibilisation des habitants

Contexte:

116 000 hectares, 76 000 habitants, 91 communes : un territoire frontalier de la Belgique, remarquable du point de vue géologique.

Descriptif:

Créé en 2011, la réflexion de l'accessibilité n'est pas encore formellement établie. Cependant, le Parc prend d'ores et déjà en compte l'aspect social de l'accès, afin qu'un maximum de public (élus, habitants et visiteurs) puissent accéder aux ressources du Parc.

Résultats :

Le Train des légendes, au départ de Charleville-Mézière et à destination des familles, une manière originale de découvrir le patrimoine naturel et culturel des Ardennes à travers des contes

Fiche expérience Accessibilité dans les Parcs naturels régionaux PNR Avesnois : politique territoriale globale

Contexte :

L'Avesnois est un Parc périurbain du Nord-Pas-de-Calais entouré d'importants foyers de population à forte demande de loisirs et d'espaces verts de proximité. Le travail du Parc en matière de tourisme fait ainsi une large place à l'accueil et à la sensibilisation de la population citadine vers le respect et la compréhension du territoire rural.

Objectif :

Favoriser l'accès par tous au Parc (et aux Parcs du Nord) y compris à la clientèle étrangère relativement nombreuse à cause de la proximité avec la frontière belge.

Descriptif :

Le Parc de l'Avesnois travaille beaucoup en partenariat avec d'autres institutions telles que la Région et le département ou des associations comme APF (paralysé de France).

Un travail inter-parcs a également été engagé autour notamment de la sensibilisation et de la formation sur le thème du tourisme durable et de l'accessibilité. Cela est mis en place sous la forme de journée mais aussi ponctuellement sous la forme de manifestation ou d'évènement. Les trois parcs du Nord (Avesnois, Caps et Marais d'Opale et Scarpe Escaut) participent également à des études communes à l'échelle régionale ou de programme inter-rég.

Résultats :

- Opération TER-Vert (cf fiche 4), dans laquelle le PNR est de moins en moins impliqué car les opérateurs ce le sont bien appropriée. Elle attire chaque année un peu plus de monde et d'après une étude menée par la région Nord Pas de Calais le bilan est globalement positif.
- Valorisation liaisons douces (vélo), les circuits-courts et le terroir grâce à un relais vélo proposant des services adaptés aux randonneurs à vélo. Ce relais est à proximité de la vélo-route Paris-Moscou. Réflexion autour de ce thème et de l'activité vélo adaptée avec la DRJCS (sous forme de diagnostic).
- Musées de l'Avesnois ont beaucoup communiqué auprès des différents publics y compris social et /ou habitants du territoire pour ouvrir la culture au plus grand nombre.
- Quelques circuits sont accessibles au moins une partie (notamment au mal voyant).
- Maison du Parc de Maroilles accessible aux handicapés moteurs et aux autres types de handicap sous réserve de la présence d'une tierce-personne.
- Formation linguistiques des OT et du personnel du parc
- Formation de quelques personnes du parc aux handicaps.
- PNR gestionnaire de 1000km de randonnée d'où un fort rôle de médiateur dans le cadre de la gestion des conflits d'usage. Souvent sous forme de réunion ou de forum pour permettre aux différents acteurs du territoire de se rencontrer.
- M'tourisme utilisation d'internet sur les Smartphones pour faire découvrir le territoire en amont et en aval (tourisme-avesnois.com)

Portage :

Partenaires :

Coût :

Financements :

Intérêt et limite de l'expérience :

La situation progresse mais le parc n'est pas encore totalement satisfait du résultat, il faut encore progresser davantage.

Mots-clés : Mobilité – Liaisons douces – Accessibilité sociale – M'tourisme - PNR Avesnois

Fiche expérience Accessibilité dans les Parcs naturels régionaux PNR Boucles de la Seine Normande : Projet d'actions

Contexte :

La Seine s'écoule sur 180 km offrant des paysages contrastés aux cinq régions naturelles du parc : le Pays de Caux, le Val de Seine, le Roumois, le Marais Vernier et la basse Vallée de la Risle. Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande (Parc de Brotonne à l'origine) a été créé le 17 Mai 1974 afin de favoriser le maintien d'une coupure verte entre les deux grands pôles urbains et industriels que sont Rouen et Le Havre.

En 2004/2005, à la demande du Parc, un bureau d'étude effectue un audit sur 30 principaux sites (monument, sites naturels, Offices de Tourisme). La conclusion de cette étude fût « rien n'est accessible ». Depuis ce déclique seulement une dizaine ont été labellisé T&H dont la Maison du parc pour le handicap moteur depuis 2008.

Objectif :

- Labelliser davantage de sites ou d'activités,
- Améliorer l'accessibilité du territoire

Descriptif :

L'accessibilité fait partie des préoccupations du Parc mais en terme de réalisations la parc en est encore au stade de la réflexion et des projets. C'est également le cas pour la thématique de la mobilité\transport, ainsi que les difficultés d'ordre sociale qui sont inscrits dans la nouvelle chartre mais qui nécessite des moyens humain et des compétences complexes.

Résultats :

- Un projet de table panoramique accessible à l'étude en partenariat avec le Pays
- Des journées de sensibilisation et des évènements (ex : Journée de la randonnée avec traduction en langue des signes, randolines tirés par des ânes ou chevaux)
- Formation des personnels (animateurs nature et personnels d'accueil, chargée de mission tourisme évaluatrice du label T&H)
- Acquisition de boucle magnétique pour les personnes souffrant de handicap auditif à la maison du Parc

Portage :

Partenaires :

Pays de Caux, Val de Seine, Roumois, Marais Vernier et Basse Vallée de la Risle.

Coût :

NC

Financements :

NC

Intérêt et limite de l'expérience :

Pas de recul pour le moment sur les actions menées

Mots-clés : Aménagement table panoramique – Label T&H –
Formation/Sensibilisation de personnel – PNR des Boucles de la Seine



Fiche expérience Accessibilité dans les Parcs naturels régionaux PNR Brenne : L'accessibilité dans la chartre

Contexte :

Le Parc naturel régional de la Brenne est né le 22 décembre 1989, d'une forte mobilisation des élus et acteurs locaux voulant réagir contre la dévitalisation de leur territoire, et désireux de mettre en place les conditions pérennes du développement local. Il est né aussi d'une prise de conscience, celle de la richesse et de la fragilité de son patrimoine, et de la nécessaire sauvegarde d'une zone humide d'importance internationale, classée Ramsar en 1991. Son territoire s'étend sur 183 000 ha et abrite 33 000 habitants sur 51 communes.

Objectif :

Le Parc naturel de la Brenne a inscrit dans les objectifs de sa chartre de pouvoir proposer d'ici dix ans un week-end complet (c'est-à-dire du transport à l'hébergement en passant par les activités et services) aussi bien à une personne valide qu'à une personne handicapée. Le parc a d'ores-et-déjà commencé un travail et une réflexion sur l'ensemble de la chaîne d'accueil.

Descriptif :

Suite à une étude menée en 2008 par une association locale sur l'accessibilité des observatoires et des lieux d'accueil comme Maison de la nature et Maison du Parc. Ce travail portait essentiellement sur le handicap moteur et a révélé un manque global d'accès pour les personnes en fauteuil.

Résultats :

- Aménagement des observatoires et des lieux d'accueil pour l'accès des personnes à mobilité réduite
- Sensibilisation du personnel aux handicaps
- Formation du personnel en anglais et remise à niveau régulière sur une journée organisée par le département
- Acquisition de matériel adapté pour une base de plein air : tandem (handicap visuel) et vélo avec remorque pour personne en fauteuil
- Organisation de balade en joëlette par association locale,
- Tarification spéciale pour les habitants, jeunes et retraités dans la quasi-totalité des sites touristiques du territoire,
- Création d'une plaquette « Chasseurs/promeneurs » sur la bonne conduite à avoir sur le territoire pour chacun de ces acteurs.

Portage :

Partenaires :

Région Centre et le département de l'Indre

Coût :

Financements :

La région Centre a aidé à l'acquisition de matériel adapté, le département de l'Indre prend en charge et organise la remise à niveau en anglais du personnel

Intérêt et limite de l'expérience :

Mots-clés : Aménagement de sites – Sensibilisation du personnel – Formation linguistique personnel du parc – Pool de matériel adapté – Tarification adaptée – Gestion de conflit - PNR Brenne

Contacts :

Laurent Savignac, laurent.savignac@regioncentre.fr

Laure Sagaert, lsagaert@ffrandonnee.fr

Fiche expérience **Accessibilité dans les Parcs naturels régionaux PNR Brière**

Contexte :

Créé par décret interministériel le 16 octobre 1970, le Parc naturel régional de Brière est situé à quelques kilomètres de l'océan atlantique, au cœur de la presqu'île de Guérande. Initié et financé par la région des Pays de la Loire, le département de Loire Atlantique et ses 18 communes adhérentes, il s'étend sur 49 000 hectares.

Objectif :

- Mise en valeur de zones accessibles tout au long de la chaîne d'accueil (hébergement, restauration, commerces, parking, lieux de vie, activités, sites, office de tourisme...)
- Permettre l'accès du territoire à tous

Descriptif :

- Recensement de zones labellisés ou non (T&H) pour la création d'une base de données commune prochainement en ligne. Les zones recensées ne sont uniquement à l'initiative du PNR mais également à proximité (commune adhérente), car le territoire du parc est petit.

Résultats :

- Site internet met en avant sous forme de logo accessibilité financière et physique (toute la chaîne y compris transport en commun)
- Parcours de découverte accessible aux 4 handicaps (en travaux) et exposition permanente (en cours de labellisation) dans village de Kerhinet
- Manifestation ou certains sites gratuits pour les – de 18 ans, tarifications.
- Sensibilisation et formation du personnel (label T&H), chargée de mission tourisme évaluatrice label T&H
- Labels handiplage sur 4 communes à proximité du parc

Portage :

Partenaires :

Coût :

NC

Financements :

NC

Intérêt et limite de l'expérience :

Le territoire abrite plusieurs centres qui reçoivent des personnes à mobilités réduite ou handicap mental, la fréquentation du territoire est donc importante par ce type de public mais il reste énormément de lieux pas identifiés comme accessibles ou identifiés à tort.

Mots-clés : Recensement – Aménagement parcours découverte – Sensibilisation/Formation de personnel – PNR Brière

Fiche expérience Accessibilité dans les Parcs naturels régionaux PNR Camargue : Projet d'actions concertées PNR PACA

Contexte :

Le Parc naturel régional de Camargue est un delta ouvert sur la Méditerranée. Son territoire couvre trois communes : Arles, les Saintes-Maries-de-la-Mer et Port-Saint-Louis-du-Rhône. Il s'étend sur plus de 100 000 ha et 75 km de façade maritime. Aujourd'hui, bien qu'il abrite près de 10 000 habitants ; le Parc constitue un des espaces les moins peuplés de la région Provence Alpes-Côte-d'Azur avec une densité moyenne de 10 habitants au km².

Objectif :

Le CRT PACA souhaite faire des vacances pour tous, une réalité partagée.

Descriptif :

Au-delà de l'action propre de chaque parc, il est donc prévu que les Parcs de PACA est une réflexion commune autour du thème de l'accessibilité afin qu'ils travaillent davantage ensemble.

Résultats :

- Le Musée de la Camargue géré par le parc est en cours de rénovation, un travail est donc réalisé sur la prise en compte des handicaps.
- Accompagnement des professionnels avec diagnostic et prise en compte du handicap physique et social.
- Recherche de consensus entre les différentes activités et usagers du littoral grâce à la mobilisation des associations et syndicats mixtes.

Portage :

Partenaires :

Coût :

NC

Financements :

NC

Intérêt et limite de l'expérience :

La politique territoriale n'est pas encore bien développée sur le sujet, le Parc a pris conscience de l'importance de cette thématique mais tout en encore à la phase de projet.

Contacts :

Gaël Emery, chargé de mission espaces naturels (concernant gestion de conflits) 04 90 97 19 22

Estelle Rouquette, conservatrice du Musée (concernant le projet de rénovation) 04 90 97 93 91

Mots-clés : Politique Territoriale commune – CRT PACA – Accompagnement de Professionnel – PNR Camargue

Fiche expérience Accessibilité dans les Parcs naturels régionaux PNR Caps et Marais d'Opale : Espaces naturels les Parc du Nord

Contexte :

La façade littorale du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, de part et d'autre du détroit du pas de Calais, est marquée par la richesse exceptionnelle de paysages et de milieux naturels. A l'intérieur des terres, de vastes massifs forestiers se conjuguent à un bocage vallonné pour composer un décor rural verdoyant. Puis, les collines d'Artois, domaine de la grande culture, bordées d'une crête boisée, s'achèvent en pentes douces dans les terres humides dont le marais audomarois est l'emblème. Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale regroupe 186 000 habitants sur 130 000 hectares soit 152 communes.

Objectif :

Permettre l'accès pour tous aux trois parcs du Nord (Avesnois, caps et marais d'Opale et Scarpe-Escaut).

Descriptif :

Un audit a été mené sur les sports de pleine nature sur les 3 Parcs du Nord. Cette étude a été menée par le syndicat mixte des espaces régionaux.

Résultats :

- Une maison de parc est prévue pour 2013, elle devrait être conçue pour être accessible au plus grand nombre.
- Le personnel du parc a été formé en 2011 au premier volet de la formation handicap
- Le personnel de la Maison du papier a reçu une formation en anglais et bénéficie tous les 2 ans d'une remise à niveau.
- Lors de la fête du Parc (une fois par an en septembre) des navettes accessibles au handicap moteur sont mise en place pour venir sur le territoire.
- 2 sentiers de randonnée pédestres sont accessibles : Marais de Condette et de Romelaëre
- Montgolfière du Parc accessible aux personnes handicapées moteurs
- Acquisition de joëlettes (2 ou 3) dont une équipée d'un moteur électrique par le Parc pour leurs partenaires,
- Création d'un plan de circulation des véhicules motorisés en concertation avec les élus et les associations. Ce plan a pour but de réduire les conflits d'usage sur les sentiers de randonnée.

Portage :

Partenaires :

CDT, Région Nord-Pas-de-Calais, Syndicat mixte des Espaces naturels régionaux, Eden 62.

Coût :

Financements :

Intérêt et limite de l'expérience :

Mots-clés : Formation personnel – Aménagement de sentiers – Montgolfière – Pool matériel – manifestation – plan de circulation – PNR Caps et Marais d'Opale

Contacts :

Delphine Panossian dpanossian@parc-opale.fr , 03 21 87 90 90 (Standard) 03 21 11 07 34 (Delphine),

Nicolas Jannic (chargé de mission travaillant sur le plan de circulation)
njannic@parc-opale.fr
Site « Récolte » sites ressources des Espaces naturels régionaux



Fiche expérience **Accessibilité dans les Parcs naturels régionaux PNR Causses du Quercy**

Contexte :

Entre les rives de la Dordogne et la plaine de la Garonne, se situe un plateau calcaire entaillé de profondes vallées, où l'Homme a fixé son empreinte depuis la Préhistoire. Cette région est celle des Causses du Quercy, à la fois pays de la pierre et royaume des eaux souterraines.

Créé en 1999, le Parc naturel régional des Causses du Quercy est situé au nord de la région Midi-Pyrénées, dans le département du Lot. Il regroupe 97 communes soit plus de 27 000 habitants sur un territoire de 175 717 hectares.

Objectif :

- Labelliser davantage de sites ou d'activités,
- Améliorer l'accessibilité du territoire

Descriptif :

L'accessibilité fait partie des préoccupations du Parc mais en terme de réalisations la parc en est encore au stade de la réflexion et des projets. C'est également le cas pour la thématique de la mobilité\transport, ainsi que les difficultés d'ordre sociale qui sont inscrits dans la nouvelle chartre mais qui nécessite des moyens humain et des compétences complexes.

Résultats :

- Un projet mise en accessibilité de la RNR du Marais de Bonnefont : création d'un sentier de découverte et d'animation,
- Accompagnement de l'association Randoline Compostelle Évasion qui développe des outils adaptés et mets à disposition 2 randolines destinées aux pèlerins sur le chemin de St-jacques GR65.
- « Mobilicausses » : site Internet mobile accessible depuis les smartphones conçu pour faciliter la découverte du territoire par les habitants et les touristes, propose des informations pour préparer des sorties, visites et activités.

Portage :

Partenaires :

Association Randoline Compostelle Évasion

Coût :

NC

Financements :

NC

Intérêt et limite de l'expérience :

Pas de recul pour le moment sur les actions menées

Contact :

Association Randoline Compostelle Évasion, Josette Chevolleau 05 65 35 13 66,
www.randoline.com

Mots-clés : Aménagement Réserve Naturelle – Partenariat association – Mise à disposition matériel adapté – PNR des Causses du Quercy



Fiche expérience Accessibilité dans les Parcs naturels régionaux PNR Chartreuse : Contrat de Territoire de Tourisme et de Loisirs Adaptés (CTTLA)

Contexte :

Avec ses 3 villes portes que sont Chambéry au nord, Grenoble au sud, et Voiron à l'ouest, la Chartreuse rurale de moyenne montagne sait s'ouvrir vers l'avenir tout en préservant ses espaces naturels. Dépositaire d'une identité forte elle était tout indiquée pour devenir en 1995 l'un des 46 parcs naturels régionaux existant aujourd'hui en France. À cheval entre l'Isère et la Savoie, les 60 communes qui la composent ont su, avec les acteurs du territoire, s'organiser autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine.

Objectif :

Le parc de la Chartreuse est en cours de contractualisation CTTLA. Les CTTLA étaient les Contrats de Territoire et Tourisme et de Loisirs Adaptés de la région Rhône-Alpes. L'objectif des CTTLA est :

- d'améliorer l'accessibilité des sites et des territoires touristiques en Rhône Alpes,
- assurer la prise en compte de différent type de handicap,
- valoriser les initiatives innovantes

Descriptif :

Jusqu'à présent, le Parc a obtenu un avis favorable à sa contractualisation CTTLA qui viendrait concrétiser et mettre en réseau des initiatives du PNR ou de prestataires privés. Cette démarche permettrait la mise en avant de zone où toute la chaîne d'accessibilité est préservée. Un diagnostic de territoire est donc réalisé en préalable afin d'identifier un certain nombre de sites et de zones dynamiques sur le territoire. Le contrat comporte 6 axes dont l'aménagement d'espace public ou privés, l'acquisition de matériel, formation (demande forte) et la promotion/communication.

Résultats :

- Projet de Maison de Parc,
- Sensibilisation du personnel
- Gestion de conflit d'usage par thématique en partenariat avec les acteurs du territoire

Portage :

PNR Chartreuse

Partenaires :

Région Rhône Alpes, Conseil Général de la Savoie

Coût :

NC

Financements :

Région Rhône Alpes (80%) et Territoire (20%), 10% de réserve réaffectable

Intérêt et limite de l'expérience :

Mots-clés : Stratégie globale territoriale – CTTLA – Sensibilisation du personnel – Diagnostic de Territoire – PNR Chartreuse

Contact : Région Rhône-Alpes

Fiche expérience Accessibilité dans les Parcs naturels régionaux PNR Forêt d'Orient

Contexte :

Le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient est un territoire regroupant 58 communes, 22 500 habitants sur 820 km². Il s'appuie sur une mosaïque de régions naturelles qui offre une palette originale de paysages : Champagne crayeuse, Côtes des Bars, vallée de l'Aube, plaine de Brienne, Champagne humide au charme secret, symbole de l'alliance de l'eau et de la forêt.

Objectif :

Allier accessibilité et maintien du caractère naturel des espaces.

Descriptif :

Résultats :

- Vélovoie des lacs accessible aux personnes à mobilité réduite,
- Aménagement partiel de l'office de tourisme et de l'exposition permanente
- Création de l'Espace faune de la forêt d'Orient dont le « Sentier des sens » a été labellisé (T&H) pour 3 handicaps (auditifs, moteur, mentaux)

Portage :

Le Conseil général de l'Aube est le maître d'œuvre de la vélovoie, le PNR et l'ONF sont à l'origine du projet d'Espace faune

Partenaires :

Coût :

Financements :

Intérêt et limite de l'expérience :

Mots-clés : Aménagement de site – parc animalier accessible – mobilité douce – PNR forêt d'Orient – CG Aube - ONF



Fiche expérience **Accessibilité dans les Parcs naturels régionaux PNR Gâtinais Français**

Contexte :

Le Parc naturel régional du Gâtinais français correspond à un territoire s'étendant sur 75.640 hectares, couvrant 69 communes (36 en Essonne et 33 en Seine-et-Marne) et représentant 82.153 habitants qui est aujourd'hui au cœur des préoccupations en matière de préservation de l'environnement et du patrimoine naturel et culturel.

Objectif :

Descriptif :

Le parc encourage ces prestataires dans la voie de l'accessibilité. Il aide notamment financièrement les propriétaires de logement ancien à la rénovation du bâti pour faciliter l'accès des handicapés moteurs.

Résultats :

- Label T&H sur 1 ou 2 hébergeurs,
- Future Maison du parc (2013) accessible aux personnes en fauteuil
- Aménagement de site : sentier accessible aux 4 types de handicap, utilisation de flash code sur sentier sur art rupestre
- Espaces Naturels Sensibles et le Conseil Général de l'Essonne ont créé des boucles de randonnées pédestres à partir des gares de RER, le parc a donc pour projet, une boucle de randonnée à vélo à partir des gares de RER.

Portage :

Partenaires :

Coût :

Financements :

Intérêt et limite de l'expérience :

Mots-clés : Label T&H – aménagement de site – sentier flash code – sentier accessible 4 handicaps – mobilité douce – CG 91 – PNR Gâtinais Français



Fiche expérience **Accessibilité dans les Parcs naturels régionaux** **PNR Grands Causses**

Contexte :

Le Parc naturel régional des Grands Causses, créé en 1995, s'étend sur 97 communes, au nord-est de la région Midi-Pyrénées et au sud du département de l'Aveyron. D'une superficie de 327 070 ha, il est un des parcs les plus grands de France. Il regroupe 66 000 habitants.

Objectif :

Descriptif :

Le PNR n'a pas d'action en propre sur l'accessibilité mais réalise des études autour de ce thème notamment un état des lieux des acteurs pour le handicap physique. Le Parc est également en contact avec l'association Braille et Culture dans le cadre du projet « Massif Central au bout des doigts » (<http://www.braille-culture.com/realisations-massif-central.php>) pour la création de maisons à thème. Projet de schéma directeur de la randonnée qui a pour objectif l'accessibilité

Résultats :

Eux référent du label répondent aux demandes de sensibilisation, évaluation prestataires. Formation des guides en Aveyron par braille et culture. Projet d'accueil à la Couvertorade. Beaucoup de chemins aménagés mais peu d'offre structurée derrière. Projet sur GR65 avec braille et culture. Évolution en termes d'hébergement nécessaire mais lente.

Portage :

CCI et CDT porte le label T&H, la région Midi-Pyrénées instruit les dossiers

Partenaires :

CCI et CDT Aveyron, CAUE Aveyron, Association Braille et Culture

Contacts :

Ariane WURSTEISEN 05 65 75 55 80, CDT Aveyron
Stéphane CAILBEAUX 05 65 68 66 45, CAUE Aveyron

Coût :

NC

Financements :

NC

Intérêt et limite de l'expérience :

Un territoire qui se met en mouvement du point de vue du handicap avec des organismes dynamiques et moteurs mais peu de choses de faites du point de vue social. L'information concernant les hébergements acceptants les chèques vacances n'est par exemple même pas disponible.

Mots-clés : État des lieux - Accompagnement de projet – PNR Grands Causses



Fiche expérience Accessibilité dans les Parcs naturels régionaux PNR Haut Jura

Contexte :

Entre

Objectif :

- NC

Descriptif :**Résultats :**

- Labellisation en cours de la Maison du Parc pour les Handicaps mental et physique, elle a été conçue (2005) récemment pour l'accès des personnes handicapées moteur ;
- Mise en accessibilité du site du Lac de l'Abbaye.

Portage :

PNR du Haut Jura

Partenaires :**Coût :**

NC

Financements :

NC

Intérêt et limite de l'expérience :

Pas de recul pour le moment sur les actions menées

Contact :

Gilles Prost (pour le site du lac de l'Abbaye) Tél : 03 84 34 12 30

Mots-clés : Aménagement Maison du Parc – Labellisation – Mise en accessibilité d'un site naturel – PNR du Haut-Jura



Fiche expérience Accessibilité dans les Parcs naturels régionaux PNR Haut Languedoc

Contexte :

Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc a été créé en 1973. Il regroupe 93 communes sur 260 000 hectares.

Objectif :

Descriptif :

Le parc porte encore assez peu de projet d'aménagement mais accompagne des structures labellisés T&H. Un projet d'aménagement et d'animation d'une ancienne voie verte est tout de même à l'étude. Le but est la création d'un itinéraire autour de la thématique de l'eau accessible à tous afin d'obtenir un label.

Résultats :

- État des lieux des hébergeurs marqués parc qui acceptent les chèques vacances
- Descente FTT dans le département du Tarn en cours de labellisation
- Aménagement de ponton de pêche accessible aux personnes à mobilité réduite
- Programme de formation au Certificat de Qualification Handisport (CQH) en deux volets à destination des prestataires marqués. Le coût de cette formation (200€) est pris en charge par le parc.
- Partenariat en cours avec la SNCF
- Appartient au groupe thématique de la CDESI (déjà bien en place dans l'Hérault et cours de création dans le Tarn) pour la création de chartre de bonnes pratiques. Cette chartre a pour but de régler un certain nombre de conflits d'usage sur le territoire en impliquant notamment les associations d'usagers.
- Programme d'animation ouvert au plus grand nombre à partir de 2013

Portage :

Partenaires :

Coût :

Financements :

Contact :

Transport Anne Guillaumet 04 67 97 58 79 ou 04 67 97 38 22 (accueil)

apn@parc-haut-languedoc.fr

Intérêt et limite de l'expérience :

Mots-clés : Label T&H – état des lieux – formation prestataire – CDESI – aménagement de site – PNR Haut Languedoc



Fiche expérience Eco mobilité dans les Parcs naturels régionaux

PNR Haute vallée de Chevreuse

Contexte :

En 2011, le Parc est passé de 21 à 51 communes (43 sur les Yvelines et 8 sur l'Essonne). Il représente actuellement 109 000 habitants et 63 321 hectares.

Objectif :

NC

Descriptif :

Déjà engagé dans la problématique de l'écomobilité depuis plus de 10 ans (cf fiche baladobus), le parc a récemment ouvert un nouveau poste dont une partie de la mission consiste en la mise à jour d'un guide touristique du territoire. Cet outil devrait répertorier non seulement l'accessibilité handicaps des diverses prestations mais également les langues parlés et les tarifications ou formules particulières (ANCV).

Résultats :

- Projets d'aménagement de deux sentiers : sentier des Maréchaux (<http://www.parc-naturel-chevreuse.fr/index.php?id=593&plan=49&pagination=3>) et du sentier de Maincourt (<http://www.parc-naturel-chevreuse.fr/annuaire/fiche/sentier-decouverte-de-maincourt.html?pagination=nomville-desc&pageretour=430&profil=225>)
- Baladoguide et flash code (<http://www.parc-naturel-chevreuse.fr/index.php?id=70>)
- Projet de création d'une Maison de « l'écomobilité » qui rassemblerait à la fois un point d'accueil touristique comme une OT régionale et prestataire de location de cycles par exemple. Le tout à proximité d'un terminus RER pour favoriser au maximum l'inter modalité.
- Réaménagement d'un site très fréquenté (Vaux de Ferney) afin de le rendre accessible au plus grand nombre
- Sensibilisation des prestataires à la mise aux normes et aides au financement FISAC, partenariat avec chambre des métiers et CCI pour les diagnostics
- La commission du parc et le service aménagement traite au cas par cas les conflits d'usage.
- Guide accessible édité par CRT île de France (<http://www.nouveau-paris-ile-de-france.fr/accessibilite-100494.html>)

Portage :

Projet de réaménagement Vaux de Ferney : Région/CG/Etat/ONF

Partenaires

Chambre des métiers, CCI, SNCF, RATP, CRT Île-de-France,

Coût

NC

Contacts :

Directeur adjoint, Fabien Paquier f.paquier@pnr-chevreuse.org, 01 30 47 62 12

Intérêt et limite de l'expérience :

Des aménagements permettant autant l'accès au territoire des habitants que des touristes.

Mots-clés :

Plateforme intermodal mobilité – Aménagement de sentier de découvertes –
Sensibilisation des prestataires – financement diagnostic des prestataires –
Commission de régulation des conflits d'usage



Fiche expérience **Accessibilité dans les Parcs naturels régionaux PNR Lande de Gascogne**

Contexte :

Le Parc naturel régional des Landes de Gascogne,

Objectif :

- améliorer la qualité de l'offre et sensibiliser à l'accueil des publics en difficulté.

Descriptif :

Etudes sur formes de découverte du parc par stagiaire handicapé moteur, capacité à jouer d'un site surtout sur écomusée de Marqueze+ convention d'organisation touristique avec région +dptm ; favoriser le label TH et l'accessibilité dans tout nouvel création sur territoire d'où accompagnement des porteurs de projets. Maison de parc surtout siège administratif surtout écomusée. Conflit d'usage en itinérance action pilote avc 5 communes du parc sur comptabilité rando/champi/peche et vtn, prise en compte des arrêté en faveur des vtm. Usage de la rivière la Leyre avec fédération des bases nautique*pecheurs/chasseurs. Construire des règles de bonnes conduites/faire se rencontrer. Groupe d'usagers qui se réunit régulièrement qui va être formaliser sous la marque parc+charte travail jusqu'à présent de manière volontaire, aujourd'hui essai de le reconnaître. Marque sensi clientele+gestion de parcours pour éviter les conflits dans le cadre de la marque étant volontaire. Aujourd'hui harmonie du a concertation volontaire animer par le parc. Il y a 20 ans tentative de formaliser via charte de la bulle, depuis des années après coconstruction/partage des enjeux aujourd'hui marque vient pour différencier ceux qui jouent.

Mobilité problème de densité faible+favorise séjour cyclo prenant appui sur gare d'arrivée+ invite presta à favoriser l'utilisation transport co comme bus navette (CG) ; soutien de réalisation de nouvelle voie verte.

Activité prestataire privé peu accessibles, pas très actif sur social non plus (ancv),

Stage point de départ, accompagnement des presta avec th avec CDT.

Pas investigation linguistique car offre chambre consulaire+gîte de France, public étrangers 15% dont des belges puis hollandais et espagnol donc pour le moment pas d'action

Ecomusée de marqueze en attente d'aménagement pilote.

Résultats :

- Maison du Parc labellisée T&H pour les 4 types de handicaps;
- Projet d'acquisition d'un fauteuil adapté pour les sentiers de l'observatoire ;
- Offre accessible recensée et visible sur le site internet (sous forme de logo) ;
- Volonté politique de tarification pour l'accès à tous les publics (handicapés, enfants, familles, étudiants, habitant Parc, demandeurs d'emploi).

Portage :

Partenaires :

Région, CDT...

Coût :

NC

Financements :

NC

Intérêt et limite de l'expérience :

NC

Contact :

Aucun

Mots-clés : Maison de Parc labellisée pour les 4 handicaps – projet de pool de matériel adapté – tarification adaptée – offre accessible visible sur site internet – PNR Marais du Cotentin Bessin



Fiche expérience Accessibilité dans les Parcs naturels régionaux PNR Livradois-Forez

Contexte :

Situé aux portes de Lyon, non loin de Vichy, Clermont-Ferrand, le Livradois-Forez est en Auvergne l'un des plus grands Parcs naturels régionaux de France.

Objectif :

Descriptif :

Le Parc n'a pas d'action en propre mais fait plutôt de l'accompagnement de porteur de projet.

Résultats :

- Maison du parc accessible aux personnes souffrant d'un handicap moteur.
- « Balades d'écrivain » guidés par guide audio portatif, à pied ou en voiture
- Journée de découverte du patrimoine à destination des habitants du territoire afin renforcer l'appartenance au territoire et développer la culture de l'accueil.
- Journée mission du Parc destinée à faire découvrir le parc aux habitants.

Portage :

Partenaires :

Coût :

Financements :

Intérêt et limite de l'expérience :

Mots-clés : Balade audio-guidée – Journée de sensibilisation – PNR Livradois Forez



Fiche expérience Accessibilité dans les Parcs naturels régionaux PNR Loire-Anjou Touraine

Contexte :

Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine regroupe 141 communes soit 181 630 habitants sur 270 858 hectares. Créé en 1996, il s'étend sur 2 départements : l'Indre-et-Loire (Région Centre) et le Maine-et-Loire (Région Pays de la Loire).

Objectif :

- Développer une offre en matière de tourisme de nature et de découverte des patrimoines permettant au visiteur de s'immerger, de comprendre et de respecter le territoire.

Descriptif :

La nouvelle chartre du Parc (2008/2020) notifie qu'une attention particulière sera portée à « l'accueil des familles ainsi qu'aux personnes à faibles revenus ou à mobilité réduite. »

Résultats :

- Maison de Parc labellisée tourisme et handicap, accessibilité améliorée en 2012 avec Braille et culture,
- Étude en cours sur le village où se situe la maison de parc,
- Mise à disposition gracieuse par le parc d'un FTT sur simple demande,
- Quelques sentiers et sorties sont accessibles mais pas forcément dédiés à ce type de clientèle,
- CDESI des conseils généraux du 37 et 49 actifs en terme d'handisport.

Portage :

Partenaires :

Association Braille et Culture, CDESI 37 et 49

Coût :

NC

Financements :

NC

Intérêt et limite de l'expérience :

NC

Contact :

CDESI des CG 37 et 49

Mots-clés : Maison de Parc labellisée – Mise en accessibilité d'une commune – Mise à disposition matériel adapté – PNR Loire-Anjou Touraine



Fiche expérience Accessibilité dans les Parcs naturels régionaux PNR Lorraine

Contexte :

Le Parc naturel régional de Lorraine a été créé en 1974, il s'étend sur près de 220 000 hectares, et compte 188 communes pour 76 000 habitants. Par ailleurs, son territoire comprend également, en totalité ou partiellement, 18 communautés de communes avec lesquelles le Parc noue actuellement des partenariats.

Situé à proximité des agglomérations de Metz et de Nancy, le Parc est au contact direct du sillon mosellan, axe majeur du développement régional qui le scinde en deux zones distinctes. La zone orientale caractérisée par ses nombreux étangs et ses zones halophiles est située entre les villes portes de Château-Salins et Sarrebourg. Quant à la zone occidentale, elle est limitée par les vallées de la Meuse et de la Moselle, par les villes de Metz et de Jarny au nord et de Toul au sud. Les Côtes de Meuse et de Moselle ainsi que les zones humides de la Woëvre sont véritablement l'emblème de la zone Ouest du Parc.

Objectif :

- Développer un territoire vivant, accueillant et solidaire.

Descriptif :

Résultats :

- Projet d'aménagement du jardin d'un écomusée pour les 4 handicaps et d'un parcours de découverte autour du thème de la trufficulture (prolongement de la visite de la Maison de la Truffe) ;
- Sorties en joëlette proposé par Handicap Évasion

Portage :

Partenaires :

Association Handicap Évasion

Coût :

NC

Financements :

NC

Intérêt et limite de l'expérience :

NC

Contact :

Aucun

Mots-clés : Mise en accessibilité d'un jardin – Aménagement d'un parcours de découverte - Mise à disposition matériel adapté – PNR Lorraine



Fiche expérience Accessibilité dans les Parcs naturels régionaux PNR du Lubéron

Contexte :

Au cœur de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le parc naturel régional du Luberon est un espace vivant et préservé qui s'étend sur 185.000 hectares autour du massif du Luberon (1.125 mètres au sommet du Mourre Nègre). 77 communes de tailles très diverses composent ce territoire. Elles regroupent 168.000 habitants.

Objectif :

Descriptif :

1 projet d'aménagement de sentier TH à Mérindol (MO ONF), 1 (gros) projet d'aménagement de sentiers TH à la forêt des Cèdres (en cours APD, MO PNR Luberon) ; création de la marque parcs (et Label T&H sous compétences conseillers généraux)

Résultats :

2 sites naturels labellisés Tourisme & Handicap : sentier de Bellevue à Manosque (MO ONF) et gorges d'Oppédette (MO CG04), et certains sites de découverte (-/+ eco musée) : Mines de Bruoux, conservatoire des Ocres,
Formation : module accès pour tous / journées de sensibilisation des professionnels du tourisme et sports nature durable, piloté en partenariat avec le PNR Luberon,

Portage :

PNR du Lubéron, ONF, Conseil Général 04, CRT PACA

Partenaires :

NC

Coût :

NC

Intérêt et limite de l'expérience :

Pas de projet de territoire, actions ponctuelles pour améliorer l'accessibilité mais pas d'action de réseaux.

Mots-clés : Aménagement de sites naturels – Formation de personnels- Journée de sensibilisation des Professionnels- Label Tourisme & Handicap - Personnes à Mobilité Réduite - PNR Lubéron-

Fiche expérience Accessibilité dans les Parcs naturels régionaux PNR Marais du Cotentin et du Bessin

Contexte :

Le Parc naturel régional du Marais du Cotentin et du Bessin a été créé en 1991. Il regroupe 154 communes dans la Manche et le Calvados soit 72 252 habitants sur 148 000 ha.

Objectif :

- améliorer la qualité de l'offre et sensibiliser à l'accueil des publics en difficulté.

Descriptif :

En s'appuyant sur les démarches exemplaires menées à la Maison du Parc, "maison-témoin", le Parc souhaite améliorer la qualité de l'offre touristique sur le territoire et l'adapter à tous les publics.

La sensibilisation à l'accueil du public handicapé et l'incitation à s'engager dans la démarche T&H en est une composante. Selon une répartition régionale, actée par les référents T&H (UDOTSI, PAT, PNR, CDT..), le Parc répond aux sollicitations de la Région pour effectuer diagnostics ou évaluations dans les hébergements ruraux du territoire, les lieux de visite et les activités de loisirs du territoire. Au-delà de ces visites ciblées, comme d'autres partenaires institutionnels, le Parc mène une sensibilisation et une information générale sur le label Tourisme & Handicap. Pour exemple, une réunion d'information proposée en 2010 dans le cadre du Forum tourisme du Parc et animée par l'Etat et la Région.

Résultats :

- Maison du Parc labellisée T&H pour les 4 types de handicaps;
- Projet d'acquisition d'un fauteuil adapté pour les sentiers de l'observatoire ;
- Offre accessible recensée et visible sur le site internet (sous forme de logo) ;
- Volonté politique de tarification pour l'accès à tous les publics (handicapés, enfants, familles, étudiants, habitant Parc, demandeurs d'emploi).

Portage :

Partenaires :

Région, CDT...

Coût :

NC

Financements :

NC

Intérêt et limite de l'expérience :

NC

Contact :

Aucun

Mots-clés : Maison de Parc labellisée pour les 4 handicaps – projet de pool de matériel adapté – tarification adaptée – offre accessible visible sur site internet – PNR Marais du Cotentin Bessin



Fiche expérience Accessibilité dans les Parcs naturels régionaux PNR Millevaches en Limousin

Contexte :

Situé sur les contreforts du Massif Central, au cœur des hautes terres de la montagne Limousine, le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin s'étend sur les départements de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne, entre 400 et 1000 mètres d'altitude. Il regroupe 113 communes situées sur les trois départements du Limousin et représente un espace de plus de 330000 ha pour environ 41000 habitants.

Objectif :

- Développer un tourisme en accord avec les principes du tourisme durable.

Descriptif :

En s'appuyant sur le recensement et le bilan des initiatives en termes de handicap réalisé en 2010, le parc accompagne des projets d'aménagement grâce à une mesure du programme Leader. Il n'est pas maître d'ouvrage, il soutient seulement l'acquisition sauf dans le cas d'événementielle particulier comme avec Comité Régional de Randonnée pédestre.

Résultats :

- 2 sessions de formation par Braille & Culture pour OT et prestataires touristiques ;
- Projet de réhabilitation d'un gîte de groupe (hébergement social et solidaire),
- Écomobilité surtout impulsé par la région Limousin (exemple Pass'oVert passe touristique peu cher pour se rendre au Lac de Vassivière),
- Fête du parc met l'accent sur les pratiques accessibles (prêt de joëlettes...)

Portage :

Partenaires :

Région, Braille & Culture

Coût :

NC

Financements :

NC

Intérêt et limite de l'expérience :

NC

Contact :

Jean-Michel Dubois, ADT 19(Corrèze), 45, quai Aristide Briand - 19000 TULLE

Tél. : 05 55 29 98 78, jdubois@cg19.fr;

Antonia 05 55 67 95 31, chargée de mission Montagne Limousine/ hébergement sociale et solidaire

Mots-clés : Formation Braille & Culture pour OT et prestataire – écomobilité - PNR Millevaches en Limousin



Fiche expérience Eco mobilité dans les Parcs naturels régionaux

PNR Montagne de Reims

Contexte :

Inclus dans un bassin de population dense -350 000 habitants entre Châlons-en-Champagne, Epernay et Reims- et situé à proximité immédiate de la région parisienne, le Parc est considéré comme un territoire d'exception, une " zone verte " à protéger. Dernier plateau dressé avant les mornes étendues crayeuses de la Champagne, la Montagne de Reims est, à l'Est, l'ultime promontoire de l'Ile-de-France. Son point culminant, situé près du site des Faux en forêt de Verzy, atteint 288m d'altitude.

Vieille de 70 millions d'années, c'est un véritable mille-feuille géologique avec sa craie, ses sables, ses argiles, ses calcaires. Les fossiles témoignent de la grande diversité des climats et des milieux qui ont jadis occupé le territoire du Parc.

Objectif :

NC

Descriptif :

Ce parc périurbain est en prise avec de gros enjeu en termes d'accès au territoire car il ne possède que 4 gares.

Résultats :

- Maison du parc accessible depuis 2007
- Aménagement par ONF d'un sentier d'interprétation des Faux de Verzy prochainement labellisé pour les 4 handicaps (http://www.onf.fr/bourgogne_champagne-ardenne/sommaire/lonf/onf/role_societe/20080317-161946-667342/@_@index.html).
- Sensibilisation au handicap du personnel du parc, formation linguistique (allemand/anglais/néerlandais) personnel et OT, syndicats initiative
- Favorise excursionnisme à l'aide de partenariats ponctuels avec tarifications particulières
- 2 actions pour réduire les conflits d'usage : un comité de pilotage pour la réglementation sur les engins motorisés et le label forêt d'exception (http://www.onf.fr/gestion_durable/++oid++168d/@_@display_media.html)

Portage :

CDT (label t&h)/ONF

Partenaires

CDT Marne (auditeur label T&H)

Coût

NC

Contacts :

Jean-françois Thivillier, Office Nationale des forêts agence Aube et Marne,

jean-francois.thivillier@onf.fr

Intérêt et limite de l'expérience :NC



Fiche expérience **Accessibilité dans les Parcs naturels régionaux** **PNR Massif des Bauges**

Contexte :

Situé en Rhône-Alpes, au centre du triangle formé par Annecy/Albertville et Aix-les-Bains /Chambéry, le Parc naturel régional du Massif des Bauges culmine à 2217m d'altitude. Créé en 1995, il se situe à cheval sur le département de la Savoie et de la Haute-Savoie. Outre les villes-portes (Annecy, Albertville, Aix-les-Bains, Chambéry, Ugine et Rumilly), il comporte 64 communes et s'étend sur 85 643 hectares (856 km²) avec plus de 64 000 habitants.

Objectif :

- Développer un tourisme destiné autant aux habitants qu'aux citadins voisins ou aux visiteurs plus lointains.

Descriptif :

Peu d'étude à l'échelle du Massif mais certains sites ont été étudiés et recensés. Ces études n'étaient pas menées par le PNR.

Résultats :

- Maison de Parc et maisons thématiques (faune/flore/patrimoine) accessibles en partie mais l'aménagement complet est en projet ;
- Sensibilisation et information du personnel du parc par le Département de la Savoie ;
- Le parc est souvent sollicité en médiation pour le schéma de cohérence de l'aménagement, notamment pour la médiation et l'information à destination des collectivités ;
- Aménagement de sentier et de balades familiales dans le cadre de la politique des sentiers savoyard de découverte mené par le département de la Savoie (exemple : <http://www.savoie-mont-blanc.com/equipements/promenade-savoyarde-de-decouverte-sentier-artistique-de-hautecour/hautecour/fiche-532-1-sitraLO1743732.html>) ;
- La mobilité est prise en compte dans la pratique des activités grâce à un recensement des offres alternatives à la voiture individuelle, centralisation de l'information et projet de programme d'action en liens avec les collectivités : <http://www.mobisavoie.fr/#menu> et <http://transports.parcdesbauges.com/autres-infos-transports.html>, tarifs particuliers pour transport vers les plages (Aix-les-bain et lac du Bousquet) l'été
- NTIC : promenade à vélo avec Visio-guide, journée bleue spéciale personne âgées et NTIC,

Portage :

Partenaires :

Département de la Savoie

Coût :

NC

Financements :

NC

Intérêt et limite de l'expérience :

NC

Contact :

Gérard Thievenaz 04 79 75 39 62 (personne dédiée pour le département)

Mots-clés : Maison de parc – Sensibilisation personnel – aménagement sentier –
NTIC - éco mobilité - PNR Massif des Bauges – département de la Savoie



Fiche expérience Accessibilité dans les Parcs naturels régionaux PNR Monts d'Ardèche

Contexte :

Situé à l'extrême Sud-Ouest de la Région Rhône-Alpes, sur un seul département, l'Ardèche, le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche couvre 180 000 hectares. Concernant principalement toute la bordure orientale du Massif central, le Parc des Monts d'Ardèche est avant tout un territoire de pentes dont l'altitude varie de 170 mètres à 1753 mètres au Mont Mézenc. Rassemblant 132 communes et 6 villes-portes, le Parc compte 56 000 habitants. Sa création a été officialisée en 2001.

Objectif :

- participer au développement d'un tourisme intégré, de qualité.

Descriptif :

La région Rhône-Alpes est en cours de réalisation d'études dans le cadre des CTTLA (Contrat de Territoire de Tourisme et de Loisirs Adapté de la région Rhône-Alpes :

[http://www.rhonealpes.fr/TPL_CODE/TPL_AIDE/PAR_TPL_IDENTIFIANT/280/PAG_TITLE/Contrats+de+Territoire+de+Tourisme+et+de+Loisirs+Adapt%C3%A9s+\(CTTLA\)/ID_AIDESDOMAINEMDL//ID_AIDESPROFILMDL//RETURN/1/18-les-aides-de-la-region-rhone-alpes.html](http://www.rhonealpes.fr/TPL_CODE/TPL_AIDE/PAR_TPL_IDENTIFIANT/280/PAG_TITLE/Contrats+de+Territoire+de+Tourisme+et+de+Loisirs+Adapt%C3%A9s+(CTTLA)/ID_AIDESDOMAINEMDL//ID_AIDESPROFILMDL//RETURN/1/18-les-aides-de-la-region-rhone-alpes.html)) .

Résultats :

- Maison de Parc accessible en partie (porte et ascenseur) mais l'aménagement extérieur est en projet ;
- Mise en place d'un CTTLA sur le territoire
- Règlement des conflits en CDESI,

Portage :

Partenaires :

Département de l'Ardèche, la Région Rhône-Alpes

Coût :

NC

Financements :

NC

Intérêt et limite de l'expérience :

NC

Contact :

Région Rhône-Alpes, Direction du Tourisme, de la Montagne et des Parcs
Service Tourisme Durable, 78 route de Paris - BP 19,69751 Charbonnières-les-Bains
Cedex Tel : 04 72 59 41 12 / 49 67 Fax : 04 72 59 43 53
Email : tourismedurable@rhonealpes.fr

Mots-clés : Maison de parc – CTTLA – CDESI - PNR Monts d'Ardèche – Région Rhône-Alpes



Fiche expérience Accessibilité dans les Parcs naturels régionaux PNR de la Narbonnaise en Méditerranée

Contexte :

Situé dans la région Languedoc-Roussillon, dans le département de l'Aude (11), le Parc naturel régional de la Narbonnaise s'étend sur 70 000 hectares dont 42 km de littoral méditerranéen. Il regroupe 35 000 habitants dans 21 communes.

Objectif :

Structurer une offre d'accueil touristique et de loisirs durable liés aux patrimoines

Descriptif :

Actuellement le Conseil Général, le Pays Cathare, le CDT de l'Aude et le Parc travaillent en commun sur l'accès au littoral et en particulier aux plages des personnes handicapées moteur.

Résultats :

- Maison de Parc accessible au handicap moteur,
- Animations adaptés aux personnes handicapées recensées et regroupées dans une brochure éditée par le CDT de l'Aude (porteur du label T&H) : <http://www.audetourisme.com/fr/outils/documents/brochure-tourisme-handicap-2012.pdf>,
- Maison éclusière de la Réserve régionale de Sainte-Lucie labellisée pour les 4 types de handicaps, Personnel d'accueil formé ;
- Combinaison et structuration des voies verte/ GR/ PR/ sentiers VTT en cours de construction, partenariat avec la Communauté de Commune du Grand Narbonne pour une étude sur la continuité des réseaux de transport sur le littoral et réflexion sur une plate-forme train/vélo ;
- Projet de mise en place d'un train à 1€ par le Conseil Général du Languedoc-Roussillon
- Gratuité de certaines visites guidées (au départ de l'île de Sainte-Lucie notamment),
- Étude sur sport de pleine nature et cartographie des secteurs à risques financé par le Conseil Général de l'Aude afin de régler les conflits entre usagers du littoral, sinon règlement conflits en CDESI auquel le Parc participe en émettant seulement un avis consultatif. En ce qui concerne les zones Natura 2000 la Préfecture renvoi actuel vers le parc pour les études d'incidence mais celui-ci n'a pas les moyens humains suffisant pour traiter ces dossiers de plus en plus nombreux.

Portage :

Partenaires :

Coût :

Financements :

Intérêt et limite de l'expérience :

NC

Contact :

Doriane Mattéos CDT de l'Aude Allée Raymond Courrière - 11855 CARCASSONNE
CEDEX 9 Tél. +33 (0) 4 68 11 66 00 - fax. +33 (0) 4 68 11 66 01

Mots-clés : Animations adaptés – Mobilité – Maison de Parc - PNR de la Narbonnaise



Fiche expérience **Accessibilité dans les Parcs naturels régionaux** **PNR Normandie-Maine**

Contexte :

Créé en 1975, le Parc naturel régional de Normandie-Maine s'étend sur 2 régions : Basse-Normandie, Pays de la Loire et 4 départements : Orne, Manche, Mayenne, Sarthe. Il regroupe 164 communes et 14 villes portes soit 171 000 habitants sur 257 000 hectares.

Objectif :

Dynamiser les activités touristiques intégrées à l'économie locale

Descriptif :

Résultats :

- Maison du Parc accessible handicap moteur,
- Faire rencontrer les acteurs locaux pour régler les conflits d'usage (exemple : attelage/piétons)
- Acquisition de joëlettes par CRT, promu par le Parc
- Tour de Bonvouloir accessible aux personnes en fauteuil

Portage :

Partenaires :

Coût :

NC

Financements :

NC

Intérêt et limite de l'expérience :

NC

Contact :

Pascale Jenvrin

Mots-clés :

PNR Normandie-Maine – Maison du Parc – Gestion de Conflits – pool matériel - CRT



Fiche expérience Accessibilité dans les Parcs naturels régionaux PNR Oise Pays de France

Contexte :

Situé au sud du département de l'Oise, en région Picardie, et au nord-est du Val d'Oise, en région Ile-de-France, le Parc naturel régional Oise - Pays de France constitue une entité géographique et historique à l'identité fortement marquée. S'étendant sur 60 000 hectares, le Parc naturel régional Oise - Pays de France regroupe 59 communes (44 dans l'Oise et 15 dans le Val d'Oise) et 110 000 habitants. Véritable poumon vert du nord de Paris, il conserve un caractère essentiellement rural, à dominante forestière et agricole et constitue un espace cohérent, très différent des territoires qui l'entourent (la vaste plaine agricole du Valois à l'est, la Plaine de France et de Roissy, en pleine expansion et la vallée de l'Oise, fortement industrialisée et disposant d'importantes potentialités économiques).

Objectif :

Descriptif :

Résultats :

Portage :

Partenaires :

Coût :

NC

Financements :

NC

Intérêt et limite de l'expérience :

NC

Contact :

Mots-clés :

Fiche expérience Accessibilité dans les Parcs naturels régionaux PNR Périgord Limousin

Contexte :

Le Parc naturel régional Périgord-Limousin a été créé le 9 mars 1998. Il comporte 78 communes sur 1800 km². Il se situe à cheval sur deux départements : la Dordogne (49 communes) et la Haute-Vienne (29 communes) et deux régions : l'Aquitaine et le Limousin. Il regroupe près de 50 000 habitants et 6 villes-portes : Saint-Junien, Aixe-sur-Vienne, Nexon, Saint-Yrieix-la-Perche, Thiviers, Brantôme.

Descriptif :

L'offre accessible aux personnes handicapées a été recensée à travers un diagnostic de territoire.

Résultats

- Le parc aide financièrement son personnel qui souhaite se former à la langue des signes 🗣️
- Le PNR ne porte pas le label T&H mais dans le cadre des lundis du tourisme et du patrimoine, le parc sensibilise, fait la promotion et incite au label (*en annexe les thèmes abordés lors des lundis du patrimoine depuis 2002*).
- Maison de parc non ouverte au public mais les offices de tourisme sont aménagées pour l'accueil du public handicapé (certaines) et en cours de labellisations.
- Le parc n'est pas maître d'ouvrage mais a accompagné la communauté de communes dans son projet de mise en place d'audio-guide (sentier de randonnée guidés par gps) et de sorties traduites en langue des signes (2 à 3 par an). 1/3 des sorties proposées par le parc sont également traduites en anglais ainsi que les audio-guides ;
- Une stratégie territoriale concernant les transports est en cours de définition, le territoire est assez accessible car il possède de nombreuses petites gares mais il manque encore de liens entre hébergements et gares
- Les conflits d'usage sont divers mais souvent liés à l'environnement, le parc est souvent sollicité pour des actions ponctuelles au cas par cas. Une cartographie des zones à risques est à l'étude.

Portage :

Partenaires :

Communauté de communes

Coût :

NC

Financements :

NC

Intérêt et limite de l'expérience :

Le développement de la chaîne d'accessibilité est en cours, même si pour le moment les actions entreprises sont surtout à destination du public souffrant de handicap auditif. L'aspect social (culturel et financier) de l'accès des espaces naturels à tous n'est pas encore du tout pris en compte. Le parc a choisi de ne pas être maître d'ouvrage mais d'avantage d'accompagner les structures (publics ou privés) qui travaillent sur ce champ.

Mots-clés : Formation personnel - sensibilisation prestataires – aménagement infrastructure – audio-guide - cartographie



Fiche expérience Accessibilité dans les Parcs naturels régionaux PNR du Pilat

Contexte :

Le Pilat est un lieu de vie pour 50 000 habitants sur 700 km², porteurs de la dynamique locale. Massif de moyenne montagne étagé entre 140 et 1432m d'altitude, le Pilat voit s'affronter les climats méditerranéens, continentaux et océaniques, ce qui lui confère une exceptionnelle diversité de richesses naturelles. Situé au Porte de Lyon et de Saint-Etienne, il attire un grand nombre de citadins ce qui le rend directement concerné par les considérations d'accessibilité.

Objectif :

Rendre le territoire du PNR du Pilat accessible au plus grand nombre, tout en préservant l'environnement. Labelliser Tourisme et Handicap la Maison du Parc et davantage d'hébergement et de sites ou activités.

Descriptif :

Projets :

Equipement en FTT - Deval'kart de Graix (pratique déjà possible mais pas de matériel sur place)

Aménagements d'autres sites naturels

Projet de rénovation de la Maison du Parc et de son jardin pour meilleur accueil des personnes en situation de handicap à l'intérieur et l'extérieur.

Projet de contrat accessibilité sur le territoire du Pilat mais abandonné courant 2011.

Projet d'intégration du handicap dans activités de pleine nature dans contrat de station durable de moyenne montagne pour la communauté de communes des Monts du Pilat

Résultats :

- Aménagement de sites naturels pour les Personnes à Mobilité Réduite : sites de Guizay, de la tourbière de Gimel et du belvédère de Montelier ;
- Organisation de sorties accompagnées (joelette, ski pour mal-voyants) par des Associations départementales, Accueil de groupes de personnes en situation de handicap (mental, physique) - multiples initiatives notamment à Burdignes ;
- Inventaire de l'accueil des PESH dans le Pilat ;
- Audits de certains sites : Ile du Beurre, OT de Condrieu.

Portage :

PNR du Pilat et la Maison du tourisme du Pilat (?)

Partenaires :

NC

Coût :

NC

Intérêt et limite de l'expérience :

Pas de projet de territoire, actions ponctuelles pour améliorer l'accessibilité mais pas d'action de réseaux.

Mots-clés : Aménagement de sites naturels - Organisation de sorties accompagnées- Personnes à Mobilité Réduite- PNR Pilat- Associations départementales



Fiche expérience Accessibilité dans les Parcs naturels régionaux PNR Pyrénées Ariégeoises

Contexte :

Au sud de Toulouse, adossées aux crêtes frontières de l'Espagne et d'Andorre, le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises a été créé en 2009. Le Parc est limité à l'ouest et au nord-ouest par le département de la Haute-Garonne, au nord par les crêtes du Plantaurel, à l'est par la rivière Ariège. Il se situe dans la région Midi-Pyrénées dans le département de l'Ariège (09). Il regroupe 142 communes sur 2465 km² soit 42000 habitants (année 1999).

Descriptif :

Dans le cadre de sa marque Parc, le parc des Pyrénées Ariégeoises incite ses prestataires marqués à être accessible au plus grand nombre (du point de vue handicap et social en acceptant les bons caf et chèques vacances). De plus tout prestataire marqué a obligation à être formé sur le label Tourisme et Handicap et a signé un contrat d'objectif dans lequel il s'engage à s'améliorer à plus ou moins long termes.

Résultats :

- Les maisons relais en projet devraient être en règle avec la loi de 2005

Portage :

Partenaires :

Coût :

NC

Financements :

NC

Intérêt et limite de l'expérience :

Le parc a déjà intégré dans ses réflexions l'importance de l'accès pour tous de son territoire mais peu d'initiatives concrètes ce sont mises en places pour le moment. Il n'y a donc pas vraiment de quoi évaluer l'expérience.

Contact :

Mots-clés : Formation prestataire



Fiche expérience Eco mobilité dans les Parcs naturels régionaux

PNR Pyrénées Catalanes

Contexte :

Objectif :

NC.

Descriptif :

Pour le moment la plupart des sites sont peu accessibles, mais cette problématique est bien mise en avant et commence à mobiliser les acteurs locaux. De la même façon l'écomobilité et les nouvelles technologies sont inscrites dans les préoccupations de la nouvelle chartre.

Résultats :

- pas d'aménagement de site mais gros travail sur les signalisations routière et touristique qui prennent en compte l'accessibilité.
- Accompagnement de projet des prestataires privés.
- Equipement en borne internet en libre accès des bistrotts de pays et de tablette numérique permettant l'accès au net dans les sites d'accueil
- Début de la promotion commune des sites des réserves et du parc
- CNEN (commission qui essaye d'encadrer les sports motorisés)
- Réseau de bus du conseil général peu cher et accessible

Portage :

PNR Pyrénées Catalanes

Partenaires

CG, CNEN, Réserves et EN.

Coût

NC

Contacts :

Vincent Trémel CNEN, chargé de mission natura 2000 PNR,
Alexandra Dardillac

Intérêt et limite de l'expérience :

Actuellement intérêt des prestataires pour cette problématique mais quelques réticences liées à la topographie. Les hébergeurs ont tout de même tendance à oublier les handicaps autre que moteur. Si les questions de transport, nouvelle technologie et des handicaps commence à être mis en mouvement ce n'est pas le cas des questions sociales. Il est intéressant par contre de noter que le parc et les réserves commencent à communiquer en commun autour de ce thème.

Fiche expérience Accessibilité dans les Parcs naturels régionaux PNR Queyras

Contexte :

Situé en Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans le département des Hautes-Alpes, le Parc Naturel Régional du Queyras s'étend sur 580km² à 1600 m en moyenne. Il rassemble 2500 habitants.

Descriptif :

L'animation territoriale locale est portée par le Conseil Général et l'office de tourisme du Queyras, du coup le parc n'est pas trop impliqué jusqu'ici.

Résultats :

- Mise en accessibilité d'un musée qui nécessite encore quelques aménagements,
- Mise en valeur de l'accessibilité dans le programme d'animations d'été, certaines brochures sont également traduites en italien et en anglais,
- Les bureaux du parc sont accessibles pour les personnes handicapées moteurs, et quelques personnes ont été sensibilisées au label T&H,
- Etude globale du territoire concernant la mobilité a été réalisée en 2012,
- Une association propose des randonnées en joëlettes, 2 sentiers sont accessibles de manière autonome,
- Un office de tourisme dispose d'une vitrine tactile mais cela reste globalement à la marge,
- Le parc anime la commission locale de la randonnée et différents dispositif de soutien du pastoralisme dont un atelier autour du retour du loup. Un plan de circulation a été établi dans le cadre du plan de gestion de la réserve.

Portage : Conseil Général et Office du tourisme du Queyras

Partenaires :

Coût :

NC

Financements :

NC

Intérêt et limite de l'expérience :

Malgré une mise en mouvement du territoire par les réserves, le parc a pour le moment assez peu mené d'actions concrètes.

Contact :

Mots-clés :



Fiche expérience **Accessibilité dans les Parcs naturels régionaux PNR Scarpe Escaut**

Contexte :

Entre Valenciennes, Douai et Lille, 48 communes du département du Nord composent le territoire du Parc naturel régional Scarpe-Escaut. Les paysages du Parc s'étendent sur 43 000 hectares qui constituent le cadre de vie de 162 000 habitants. Ce territoire épouse la frontière avec la Belgique pour former avec le Parc naturel wallon des Plaines de l'Escaut, le Parc naturel transfrontalier du Hainaut.

Objectif :

- Rendre le territoire et son offre touristique accessible à tous.

Descriptif :

L'action du parc s'inscrit dans une mise en mouvement commune entre les 3 parcs du Nord (Scarpe-Escaut, Avesnois et Caps et Marais d'Opale) et les espaces naturels régionaux autour des sports de nature et de l'accès à l'environnement. Dans ce cadre plusieurs journées de sensibilisation à destination des divers acteurs du tourisme ont été mises en place en 2011.

Résultats :

Jusqu'à présent, même si la réflexion sur le thème de l'accessibilité est commune, chacun des parcs a mené des actions individuelles. Le PNR Scarpe-Escaut a d'ores-et-déjà mis en place un inventaire des structures accessibles, la sensibilisation des réseaux, créer un site internet et organiser des manifestations.

Par ailleurs, le Parc a conduit en parallèle la mise en accessibilité de certains sites, lieux d'accueil ou d'activités et a créé un pool de matériel adapté.

Portage :

PNR Scarpe Escaut

Partenaires :

Espaces Naturels Régionaux Nord-Pas-de-Calais, APF, CDT, PNR Avesnois et Caps et Marais d'Opale

Coût :

NC

Financements :

NC

Intérêt et limite de l'expérience :

Mise en réseau et réflexion sur l'accessibilité commune mais pas encore de « projet de territoire » commun avec des actions d'aménagement ou de manifestation communes aux trois parcs.

Mots-clés : Aménagement de sites naturels – Pool matériel adapté - Diagnostic de territoire – Personnes à mobilité réduite – Dispositif commun ENRx et PNR – PNR Scarpe-Escaut.

Fiche expérience Accessibilité dans les Parcs naturels régionaux PNR du Vercors : Tourisme et Handicap

Contexte :

Le Vercors est un Parc naturel régional très touristique. En recherche d'équilibre entre le développement de cette activité et la préservation de la qualité de vie, le Parc s'est engagé dans la Charte Européenne du Tourisme Durable depuis 2003. Un des axes de cette charte est l'accès à l'offre touristique pour tout type de visiteurs, notamment handicapés. Cependant si de nombreuses actions cherchant à concilier tourisme et handicap étaient menées par différents acteurs à travers le territoire. Toutefois, la mise en accessibilité des services et infrastructures touristiques sur un territoire rural et vaste n'est pas simple. Le Parc, cherchant à se positionner, a alors, dans un premier temps, identifié et d'accompagné les démarches existantes, tout en veillant à leur mise en cohérence sur le territoire. Parallèlement, le Comité d'Expansion économique du Trièves, dont une partie du territoire d'intervention recoupe celui du Parc, s'est porté candidat en 2003 de la démarche "territoire de tourisme adapté" de la Région Rhône Alpes. Le Parc fut identifié comme un partenaire légitime.

Objectif :

- Rendre le territoire et son offre touristique accessible à tous.
- Adapter le territoire aux personnes connaissant des difficultés motrices et autres handicaps en y déployant l'offre de services adaptés.
- Créer des complémentarités territoriales cohérentes.
- Développer les partenariats pour mutualiser les efforts entrepris.

Descriptif :

L'action du parc s'inscrit dans un dispositif mis en place par la Région Rhône-Alpes afin de développer des sites et prestations touristiques proposant des équipements adaptés aux personnes handicapées et des services nécessaires à la personne suivant les conditions du label national "Tourisme et Handicap". Ce dispositif doit permettre de créer un réseau territorial de "poches d'accessibilité" à partir de territoires volontaires proposant des offres complémentaires les unes aux autres (activités et sites accessibles, restauration, hébergement...). Il s'inscrit en cohérence avec les principes du Parc car il a la particularité d'insister sur une coordination territoriale de prestataires et prestations touristiques "adaptées". Plusieurs étapes sont nécessaires, après constitution d'un dossier et un audit, des zones sont sélectionnées pour la mise en place d'aménagement puis la labellisation « territoire de tourisme adapté ». L'ensemble de la procédure est animée conjointement ou successivement par le Service Tourisme de la Région et la Mission d'Ingénierie Touristique Rhône-Alpes du Comité Régional du Tourisme (CRT - MITRA).

Résultats :

Jusqu'à présent, le dispositif n'avait été appliqué que sur des périmètres clairement délimités - communes urbaines ou stations de ski -. Il fallait l'adapter aux particularités d'un territoire rural, dont l'accessibilité, doit forcément se faire sur une échelle intercommunale pour être cohérente. L'intervention a donc été limitée à trois parties du territoire du Trièves, de sorte à les organiser en "poches d'accessibilité" (Mens, Gresse en Vercors / Col de l'Arzelier, Clelles / Lalley / St Maurice en Trièves).

La phase de contractualisation et d'identification des actions est toujours en cours. Quelques travaux d'aménagement ont été réalisés ponctuellement et à une échelle individuelle. Le Parc a proposé d'intervenir sur certaines actions, par exemple pour la

mise en accessibilité de sentiers et d'aires d'accueil, lorsque son territoire était concerné.

Par ailleurs, le Parc a conduit en parallèle l'élaboration d'un inventaire des sites et sentiers accessibles sur tout son territoire, pour identifier être capable de dresser un plan d'action cohérent.

Portage :

Maître d'ouvrage : Comité d'Expansion du Trièves

Partenaires :

Conseil Régional Rhône-Alpes, CRT Rhône-Alpes, PNR Vercors

Coût :

NC

Financements :

- une phase d'audit de la procédure (état des lieux et préconisations d'aménagement), réalisée par un bureau d'étude. Elle est cofinancée à 80% par la Région et à 20% par le Maître d'Ouvrage du territoire demandeur.
- la mise en œuvre des travaux nécessaires est financée par la Région à hauteur de 30% maximum des dépenses.

Intérêt et limite de l'expérience :

Le cadre procédural fixé par la Région prévoyait une durée estimative de 12 mois jusqu'à la contractualisation et de 2 à 5 ans pour la mise en œuvre du contrat d'objectifs. Ici, la démarche fut largement ralentie pour plusieurs raisons:

La première correspond au temps consacré à l'adaptation du cadre méthodologique au territoire rural. La seconde correspond à la stratégie de mise en œuvre en elle-même. En effet, le bureau d'étude en charge de l'audit est allé très loin dans ses préconisations d'aménagement, sans prise en compte des capacités financières des communes rurales concernées (travaux de voirie particulièrement lourds...). Les communes ayant pris un peu peur, la force de leur engagement en a été affaiblie.

Si l'intervention du Parc dans cette démarche n'est pas centrale, sa présence n'en est pas moins importante en terme de stratégie car elle lui permet d'être identifié comme partenaire des démarches sur lesquelles il a l'intention de se positionner. Ceci lui a en outre permis d'évaluer les difficultés, d'identifier les marges de progrès et d'affiner sa stratégie d'intervention sur ce thème.

- En terme de stratégie d'intervention sur ces questions: continuer à penser globalement, en cherchant une cohérence territoriale, mais s'assurer de fonctionner de manière stratégique et pragmatique. Veiller à un fonctionnement par étapes qui prenne en compte le facteur de faisabilité et les possibilités financières des communes, pour ne pas décourager.
- Sur le positionnement du Parc: traiter le thème de manière transversale au sein de l'équipe Parc, pour faire valoir des expériences concrètes et être véritablement force de proposition au sein de différents comités de pilotage sur le sujet.

Mots-clés : Aménagement de sites naturels – Aménagement d'hébergement - Labellisation du territoire – Personnes à mobilité réduite – Dispositif Région Rhône-Alpes – PNR Vercors.

Fiche expérience Accessibilité dans les Parcs naturels régionaux PNR du Verdon

Contexte:

180 000 hectares, 31 229 habitants, 46 communes : un territoire d'une grande richesse paysagère et patrimoniale, fragile du point de vue de la gestion de la ressource en eau, subissant de forte pression touristique.

Descriptif:

En s'appuyant sur les 150 réponses d'une enquête adressée à 600 professionnels du tourisme (hébergeurs/activités/sites), un travail de diagnostic a commencé. Une cession de sensibilisation avec des associations locales comme Rando Evasion a eu lieu. Un groupe de travail de professionnels s'est alors formé pour travailler sur le thème du tourisme adapté. L'objectif du parc est de créer un recueil de l'offre accessible pour favoriser l'émergence d'un réseau de prestataires accessibles.

Résultats :

- Maison du Parc accessible en partie aux personnes handicapées moteur (chemin d'accès et aire de stationnement);
- Label T&H porté par le Conseil Général mais le Parc s'intéresse de près au label « Destination pour tous »;
- Projet de création d'un pool de matériel adapté avec l'aide du Parc du Morvan. Le Parc du Verdon serait acquéreur du matériel et les associations gestionnaires ;
- Aménagement de Belvédères dans le cadre de l'opération Grands sites ;
- Suite à une étude globale du territoire en 2011, projet de mise en place de navettes (au départ de Moustier notamment) ciblé sur la randonnée pédestre ;
- Dans le cadre du plan de gestion du Lac de Sainte Croix, mise en place d'une médiation avec procédure de concertation avec environ 150 acteurs du territoire dont les fédérations sportives, les pratiquants,

les communes et les représentants de l'État. Cela a abouti à un programme d'action et à une réglementation autour de la problématique de l'eau et de la préservation.

Fiche expérience Accessibilité dans les Parcs naturels régionaux PNR Volcans d'Auvergne : « Massif Central pour Tous »

Contexte :

Le PNR des Volcans est l'un des plus vastes et plus anciens PNR de France métropolitaine avec ses 120 km du Nord au Sud et ses 395 068 hectares sur 2 départements (Cantal et Puy-de-Dôme). Il regroupe 88 000 habitants sur 153 communes territoriales, 20 communes partenaires (hors périmètre). L'altitude varie de 400 à 1886 m sur les 4 massifs volcaniques : les Monts Dômes (Puy-de-Dôme 1465 m) ; les Monts Dore (Puy de Sancy 1886 m), le Cézalier (Signal du Luguët 1551 m) et mes Monts du Cantal (Plomb du Cantal 1855 m).

Objectif :

- Aménager et organiser les territoires du Massif Central pour un accès égal pour tous, pour les personnes vivant en situation de handicap momentanée ou permanente, aux personnes vieillissantes en perte d'autonomie, aux femmes enceintes avec des enfants en bas âge (poussette, landaus...)
- Développer et mettre en avant une offre Massif central ; améliorer l'accueil et les services en considérant qu'un territoire plus accessible contribue au confort d'usage de l'ensemble des citoyens ;
- Faire du Massif central un territoire test pour l'accessibilité pour tous aux activités sportives de nature, ainsi qu'aux activités culturelles, et développer son attractivité auprès des entreprises : le domaine du handicap étant vecteur de nombreuses innovations ;
- Mettre en place un réseau de références et de compétences sur le handicap.

Descriptif :

L'action du parc s'inscrit dans une opération nommée Massif Central pour tous, qui a pour but une mise en accessibilité globale de l'offre touristique du massif central. Le PNR des Volcans d'Auvergne a donc inscrit dans sa stratégie de développement de la chartre : *Axe1, améliorer la durabilité de l'offre touristique à travers une production qualifiée selon des thématiques identitaires/ nécessité de proposer une offre accessible à tous « et en particulier aux handicapés, aux personnes à mobilité réduite (y compris les personnes âgées) et aux enfants (jeunes et adolescents) ».*

Résultats :

Jusqu'à présent, le Parc a créé un pool de matériel adapté et a lancé une manifestation appelée la « Grande traversée des Puys ».

Portage :

PNR Volcans d'Auvergne

Partenaires :

PNR Morvan, Association Braille et Culture, Pays du Gévaudan-Lozère , Pays Vichy-Auvergne, Pays Ruthénois

Coût :

NC

Financements :

POMAC

Intérêt et limite de l'expérience :

Actuellement le PNR des Volcans est quasiment sorti de « Massif Central pour Tous » par manque de temps. L'opération Massif central pour tous est surtout destinée au public handicapé, peu de choses sont créées à destination d'autre population même si un même aménagement peut-être utile à la fois aux familles, aux

personnes âgées et aux personnes handicapées moteur. De plus, personne ne porte l'animation officiellement, même si Morvan pour tous est très engagé dans cette initiative. Cela doit venir de chacun des partis ce qui est d'autant plus difficile à mettre en place que cela demande le temps d'une personne dans chacune des structures engagés (pas toujours simple de dégager du temps pour un chargé de mission tourisme par exemple).

Mots-clés : Pool de Matériel adapté- Sensibilisation- Personnes à mobilité réduite- Massif Central pour Tous- PNR Volcans d'Auvergne